

Maternelle et élémentaire

Rentrée 2026-2027

ÉCOLE ALSACIENNE

confiance
coopération
créativité

Chers parents,

Veillez trouver ici des informations importantes, concernant la rentrée et la scolarité en primaire à l'École alsacienne, que nous vous invitons à prendre le temps de lire attentivement et à conserver.

1. Contacts
2. Communication
3. Absences et retards
4. Horaires de la rentrée
5. Calendrier de l'année 2026-2027
6. Horaires et déroulement des journées
7. Après la classe : goûter, surveillance, étude et ateliers périscolaires
8. Circulation des adultes dans l'école
9. Autorisations de sortie pour les CE2/9e, CM1/8e, CM2/7e

Les listes des fournitures scolaires sont communiquées dans un document à part.

Nous restons à votre disposition.

L'équipe du Primaire

1. CONTACTS

- **Accueil du primaire** : 128, rue d'Assas 75006 Paris
M. Laurent Crespy : 01 44 32 04 70 crespy@ecole-alsacienne.org
- **Secrétariat** : secretariat-primaire@ecole-alsacienne.org
M. Giulio Melani et Mme Julie Gay : 01 44 32 04 75
- **Direction** : M. Gauthier Lechevalier lechevalier@ecole-alsacienne.org
- **Service éducatif** : adjoints-primaire@ecole-alsacienne.org

Conseiller Principal d'Éducation :

M. Bruno Bourdeau : 01 44 32 04 79

bourdeau@ecole-alsacienne.org

Adjointe des maternelles et CP/11èmes :

Mme Carole Dugaud : 01 44 32 04 97

adjoints-primaire@ecole-alsacienne.org

Adjoint des CE1/10èmes et CE2/9èmes :

M. Laurent-Olivier Courrèges : 01 44 32 05 16

adjoints-primaire@ecole-alsacienne.org

Adjoint des CM1/8èmes et CM2/7èmes :

M. Morgan Desbots : 01 44 32 04 17

adjoints-primaire@ecole-alsacienne.org

- **Service médical** : medical@ecole-alsacienne.org

Infirmiers : M. Gautier Druart et Mme Vanessa Lepage : 01 44 32 04 99

Médecin scolaire : M. Adrien Frénéhard

frenehard@ecole-alsacienne.org

- **Psychologue du primaire** :

Mme Alice Dupuy : 01 44 32 04 86

dupuy@ecole-alsacienne.org

2. COMMUNICATION

Carnet de correspondance :

Il sert à adresser des messages aux enseignants ; c'est, à partir du CP, le canal habituel pour communiquer avec les professeurs et le service éducatif.

Par mail :

Le secrétariat communique avec vous par diverses voies, dont la plus fréquente : par mail.

De votre côté les absences et retards pour santé doivent être signalés au plus vite aux adjoints de niveau à l'adresse suivante : adjoints-primaire@ecole-alsacienne.org. Le cas échéant nous vous demandons d'indiquer obligatoirement dans l'objet : les nom, prénom et classe de votre enfant.

En revanche, les absences pour raisons familiales doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable par un courrier adressé au directeur à l'adresse de son secrétariat :

secretariat-primaire@ecole-alsacienne.org.

Les deux adresses importantes à enregistrer sont :

adjoints-primaire@ecole-alsacienne.org

secretariat-primaire@ecole-alsacienne.org

École directe :

Chaque famille possède un compte *école directe*. L'école vous fournit les identifiants et codes d'accès ainsi qu'à vos enfants (qui ont des accès limités). Vous y trouverez des informations sur la vie scolaire de votre enfant, des modes de paiement et une messagerie. Nous vous prions de vérifier, dès le début de l'année scolaire, que vous possédez bien l'accès à cette plateforme, qui est également disponible sur une application téléphonique, et de la consulter régulièrement, et/ou de la transférer vers votre messagerie habituelle.



3. ABSENCES ET RETARDS

L'assiduité est la première condition de la réussite scolaire de votre enfant, ainsi que la ponctualité qui favorise le respect et l'harmonie dans la classe.

Les absences pour départ en congé anticipé et/ou retour différé ne sont pas autorisées, conformément à l'obligation scolaire.

Le calendrier de l'année vous renseigne sur les dates de vacances.

4. HORAIRES DE LA RENTRÉE

Jeudi 3 septembre 2026

Les classes et les noms des professeurs sont communiqués le jour de la rentrée.

La demi-pension est assurée dès le 3 septembre aux élèves des niveaux **GS/12^{ème} à CM2/7^{ème}** et à **partir du vendredi 4 septembre pour tous les niveaux.**

Niveaux	Rentrée	Les parents ou accompagnateurs récupèrent leurs enfants
CM1/8 ^{ème} - CM2/7 ^{ème}	8h20	à 16h30 - sur l'esplanade de la carte de France
1/2 groupe de PS*	8h45	à 10h00 - devant leur classe
1/2 groupes de MS/JE*	9h00	à 11h20 - devant leur classe
CE2/9 ^{ème}	9h30	à 16h30 - sur l'esplanade de la carte de France
CE1/10 ^{ème} - CP/11 ^{ème}	9h30	à 16h30 - dans le cour Babar
GS/12 ^{ème}	10h00	à 16h20 - devant leur classe
1/2 groupe de PS*	10h15	à 11h30 - devant leur classe
1/2 groupes de MS/JE*	14h00	à 16h20 - devant leur classe

*Les demi-groupes de PS et de JE seront communiqués d'ici le 10 juillet 2026.

5. CALENDRIER DE L'ANNÉE 2026-2027

Vacances scolaires :

- **congés d'automne**
du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au dimanche 1er novembre 2026 inclus
- **congés de fin d'année**
du vendredi 18 décembre 2026 après la classe au dimanche 3 janvier 2027 inclus
- **congés d'hiver**
du vendredi 5 février 2027 après la classe au dimanche 21 février 2027 inclus
- **congés de printemps**
du vendredi 2 avril 2027 après la classe au dimanche 18 avril 2027 inclus
- **congés d'été**
le mardi 29 juin 2027 après la classe

Jours fériés et pont :

- **Lundi de Pâques** : lundi 29 mars 2027
- **Pont de l'Ascension** : jeudi 6 et vendredi 7 mai 2027
- **Lundi de Pentecôte** : lundi 17 mai 2027

6. HORAIRES ET DÉROULEMENT DES JOURNÉES DU PRIMAIRE

MATERNELLE du lundi au vendredi (sauf mercredi)	
8h20	Ouverture des portes et accueil en classe
8h35	arrivée dans la classe au plus tard
11h30	les externes sont récupérés à la porte de leur classe
13h25	ouverture des portes pour les externes et accueil en classe
13h30	retour en classe des élèves JE et 12 ^{èmes}
14h45	retour en classe des élèves externes de PS
16h20 à 16h30	fin de la classe - les élèves sont récupérés à la porte de leur classe / <i>ou goûter*</i>
17h	<i>ateliers périscolaires* / fin du goûter : sortie à la grille de l'école</i>
18h	<i>fin de journée : sortie à la grille de l'école</i>

ÉLÉMENTAIRE du lundi au vendredi (sauf mercredi)	
8h20	Ouverture des portes et accueil en classe
8h30	arrivée dans la classe au plus tard
11h30	fin de la matinée temps du déjeuner / ateliers d'aide. les externes sont attendus dans le hall
12h30	<i>ateliers périscolaires*</i>
13h25	ouverture des portes
13h30	retour en classe
16h30	fin de la classe <i>ou goûter* et temps de surveillance*</i> CP/11 ^{ème} et CE1/10 ^{ème} sont attendus dans la cour Babar CE2/9 ^{ème} , CM1/8 ^{ème} et CM2/7 ^{ème} sont attendus sur l'esplanade de la carte de France
17h	<i>ateliers périscolaires*, étude encadrée* / Fin du goûter : sortie à la grille de l'école</i>
18h	<i>fin de journée : sortie à la grille de l'école</i>

<i>Le mercredi tous niveaux*</i>	
de 9h à 12h	<i>Ateliers périscolaires* (horaires variables)</i>

*** sur inscription**

7. APRÈS LA CLASSE

- **LE GOÛTER** - de 16h15/30 à 17h pour les maternelles

Le goûter est proposé uniquement aux maternelles. Il est pris dans la salle de restauration des maternelles de 16h15/16h30 à 17h. Après le goûter, si votre enfant ne reste pas pour un atelier périscolaire, vous devez venir le chercher à 17h précises à la grille de l'école.

Coût trimestriel des forfaits "goûter" (tarif année 2025-2026 indiqué sous réserve d'ajustements)			
forfait 1 jour : 39€	forfait 2 jours : 78€	forfait 3 jours : 117€	forfait 4 jours : 156€

Inscription au goûter : vous recevrez un lien fin août pour procéder à un engagement trimestriel - modifiable ou renouvelable par tacite reconduction.

- **LE TEMPS DE SURVEILLANCE** - de 16h30 à 17h pour les élémentaires

Un temps de surveillance est assuré pour les enfants de l'élémentaire. Ils restent dans la cour de récréation de 16h30 à 17h et prennent **le goûter que vous leur aurez confié**. Si votre enfant ne reste pas l'étude ou pour un atelier périscolaire, vous devez venir le chercher à 17h précises à la grille de l'école.

- **L'ÉTUDE ENCADRÉE** - de 17h à 18h pour les élémentaires

Après le temps de surveillance, ou ils auront pris le goûter fourni par leurs parents, l'étude encadrée est un temps calme que les enfants mettent à profit pour faire leur travail du soir. **Ce n'est pas une garderie.**

- À **17 h**, les enfants sont pris en charge dans une classe.
- À **18 h**, les familles viennent chercher leur enfant à la grille de l'école.

Coût trimestriel des forfaits "étude" (tarif année 2025-2026 indiqué sous réserve d'ajustements)			
forfait 1 jour : 72€	forfait 2 jours : 132€	forfait 3 jours : 180€	forfait 4 jours : 215€

Inscription à l'étude : vous recevrez un lien fin août pour procéder à un engagement trimestriel - modifiable ou renouvelable par tacite reconduction.

- **LES ATELIERS PÉRISCOLAIRES** - de la Moyenne Section/JE au CM2/7^{ème}

Les ateliers périscolaires ont lieu à **la pause méridienne, en fin de journée de 17h à 18h ou le mercredi matin**, de mi-septembre à mi-juin.

Voici les descriptifs des [ateliers proposés en 2026-2027](#).

L'inscription vaut engagement à l'année, elle est facturée trimestriellement et ne donne lieu à aucun remboursement. Les modalités d'inscription, les descriptifs et tarifs 2026-2027 sont consultables [sur le site Internet de l'Ecole alsacienne](#).

8. CIRCULATION DES ADULTES DANS L'ÉCOLE

Par mesure de sécurité, toute personne venant chercher un élève doit obligatoirement présenter un laissez-passer qui lui permet d'entrer dans l'établissement. Chaque année les laissez-passer changent de couleur et sont remis aux familles à la rentrée. Ils doivent être dûment remplis et signés et retournés afin d'être validés par le directeur.

Cette année 2026-2027 les laissez-passer sont **VERTS**

→ Circulation des parents **d'élèves de maternelle** :

Les parents d'élèves de maternelle accompagnent leur enfant jusqu'à sa classe. En Petite Section, les parents rentrent dans la classe. En MS/JE et en 12^{ème}/GS, après les premiers jours de l'année scolaire, les parents accompagnent leur enfant jusqu'à la porte de la classe.

→ Circulation des parents **d'élèves d'élémentaire** :

Les parents d'élèves du CP/11^{ème} au CM2/7^{ème} peuvent entrer dans l'école le matin et accompagner leur enfant jusqu'à l'escalier, ils ne sont pas autorisés à circuler dans les étages. Si besoin, le service éducatif est à leur disposition dans le hall.

→ Circulation des adultes **en fin de journée** :

Les adultes qui attendent leurs enfants dans la cour sont tenus de faciliter la sortie des classes, en laissant les groupes d'élèves circuler et se rendre aux points de rendez-vous, et de ne pas stationner devant les portes des bâtiments, ces issues ne doivent pas être obstruées par des poussettes.

Les cours ne sont plus des espaces de récréation, les enfants n'ont pas à y prendre leur goûter, et ne sont plus autorisés à utiliser les structures de jeux. Lorsque les enfants ont été récupérés, nous invitons les personnes à rejoindre la sortie de l'école par le 128, rue d'Assas.

9. AUTORISATION DE SORTIE des CE2/9^{ème}, CM1/8^{ème} et CM2/7^{ème}

Vous pouvez autoriser votre enfant (à partir du CE2/9^{ème}) à quitter seul l'école en l'indiquant sur le 4^{ème} de couverture du carnet de correspondance qui lui sera transmis en début d'année. Sans cette autorisation, votre enfant ne pourra en aucun cas sortir seul de l'école.